

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2020 PROCES-VERBAL

L'an **deux mil vingt, le quatorze janvier à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation du 07 janvier 2020, sous la présidence de Monsieur Sylvain LAUNAY, Maire.

Présents : Sylvain LAUNAY, Vincent DOUVENOULT, Fabrice RADIGUE, David MARY, Pierre LE CLERC, Fanny REY, Anne GUIHAIRE, Isabelle GUIMONT.

Absent excusé : Pierrick CHASSARD donne pouvoir à Sylvain LAUNAY.

Absents : Christèle BESNIER, Lucie LARONCHE.

Pierre LE CLERC est nommé secrétaire de séance.

Anne GUIHAIRE est arrivée en cours de séance et a pu prendre part au vote dès la délibération n°DBLONRAI2020-002.

Isabelle GUIMONT est arrivée en cours de séance et a pu prendre part au vote dès la délibération n°DBLONRAI2020-004.

ORDRE DU JOUR

- 1 *Subvention DETR sécurisation traversée Beaubourdel-la Cuissaye (phase 2)*
 - 2 *Mission de maîtrise d'œuvre pour la sécurisation de la traversée Beaubourdel-la Cuissaye avec Orne Métropole (section 1)*
 - 3 *Mission pour l'étude d'établissement d'un schéma directeur des liaisons douces avec Orne Métropole*
 - 4 *Subvention DETR / DSIL vidéo protection*
 - 5 *Subvention DSIL chaises salle l'Eclat*
 - 6 *Subvention DSIL sol terrain multisport*
 - 7 *Eclairage sécurité Rond-Point RD2*
 - 8 *Projet de méthanisation*
 - 9 *Réseau pluvial la Gaucherie*
 - 10 *Limitation de la vitesse rue de la Cuissaye*
- Questions et informations diverses*

DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX SECURISATION DE LA TRAVERSEE BEAUBOURDEL-LA CUISSAYE (PHASE 2) **DBLONRAI2020-001**

La commune souhaite sécuriser la traversée de Beaubourdel à la Cuissaye, avec les objectifs suivants :

- **Sécuriser** la traversée des hameaux pour tous les usagers, en agissant en faveur de la réduction des vitesses pratiquées par les véhicules motorisés notamment ;
- Dans les hameaux, **réduire** la largeur de chaussée au profit des modes doux en matérialisant des cheminements qui leur sont dédiés ;
- Entre les hameaux, **aménager** un réseau de voies vertes reliant le bourg et les hameaux entre eux et faisant le lien avec la future véloroute « la Véloscénie » ;
- **Requalifier** l'espace public en respectant le caractère des lieux traversés, le patrimoine bâti et végétal ainsi que le site inscrit du Domaine de Lonrai ;
- **Proposer** de revoir le plan de circulation à l'échelle du secteur d'étude ;
- **Améliorer** la sécurité aux intersections en retravaillant la géométrie des carrefours.

La phase 2 des travaux estimée à 312 691.91 € HT, soit 375 230.29 € TTC, est susceptible d'être éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

	Sect. 2 Le Hamel allée des Marronniers	Sect. 3 La Cuissaye	Total Phase 2
TRAVAUX GENERAUX	1 948,10	10 406,00	12 354,10
TRAVAUX PREPARATOIRES	121,00	3 267,00	3 388,00
TERRASSEMENT	5 445,00	9 934,10	15 379,10
ASSAINISSEMENT	0,00	44 198,00	44 198,00
VOIRIE	30 095,12	171 266,59	201 361,71
VEGETALISATION	363,00	5 808,00	6 171,00
SIGNALISATION	605,00	4 235,00	4 840,00
FRAIS D'ETUDE			25 000,00
TOTAL H.T.	38 577,22	249 114,69	312 691,91
TOTAL T.T.C.	46 292.66	298 937,62	375 230,29

Type de financement	Libellé subvention	Montant	Taux
ETAT	DETR	156 345.95 €	50%
AUTOFINANCEMENT	Fonds propres/Emprunt	156 345.95 €	50%
	TOTAL HT	312 691.91 €	100%
	TOTAL TTC	375 230.29 €	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **Approuve** la phase 2 de ces travaux de sécurisation de la traversée « Beaubourdel »-la Cuissaye ».
- **S'engage** à inscrire les crédits nécessaires en section investissement.
- **Autorise** le Maire à solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoire Ruraux 2020 au taux maximum de **50%**, soit **156 345.95 €**.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA SECURISATION DE LA TRAVERSEE BEAUBOURDEL-LA CUISSAYE (SECTION 1)
DBLONRAI2020-002

Vu la délibération du conseil municipal en date du 30 mars 2016 décidant de l'adhésion à l'Agence Technique Départementale « Ingénierie 61 »

Vu la délibération de l'Assemblée générale de l'Agence départementale en date du 23 juin 2014 approuvant la politique générale de l'Agence,

Considérant que la commune de Lonrai a fait appel à Orne Métropole pour la réalisation d'une étude préliminaire (n° affaires 2017-77 et 2017-088) portant sur l'aménagement et la sécurisation des hameaux de Beaubourdel, le Hamel et la Cuissaye. Etude qui a débouché sur des propositions d'aménagement réparties sur 3 sections.

Considérant que la commune a déjà obtenu des accords de subventions (DETR, FAL, LEADER).

Considérant que la commune de Lonrai a besoin de missionner Orne Métropole, pour assurer la maîtrise d'œuvre de cette première phase d'études de détails et de travaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de retenir la prestation qui s'élève à **12 384.00 € TTC**, qui consiste, à assurer la maîtrise d'œuvre de cette première phase d'études de détails et de travaux, dont le numéro d'affaire est 2018-061a.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents utiles à ce dossier.

ETUDE POUR L'ETABLISSEMENT D'UN SCHEMA DIRECTEUR DES LIAISONS DOUCES
DBLONRAI2020-003

Vu la délibération du conseil municipal en date du 30 mars 2016 décidant de l'adhésion à l'Agence Technique Départementale « Ingénierie 61 »

Vu la délibération de l'Assemblée générale de l'Agence départementale en date du 23 juin 2014 approuvant la politique générale de l'Agence,

Considérant qu'avec l'ouverture prévue de la Véloscénie, la commune de Lonrai souhaite développer un réseau de liaisons douces afin de relier le bourg aux hameaux, les hameaux entre eux, le bourg et les hameaux à la Véloscénie.

Considérant que la commune de Lonrai a déjà des projets de requalification ou de création de liaisons douces au travers de son projet de sécurisation de la traversée Beaubourdel-la Cuissaye.

Considérant que la commune de Lonrai a besoin de missionner Orne Métropole, pour réaliser une analyse de la situation existante et à établir une stratégie, sous forme de cartographie (relevé sur site, recueil de données, élaboration de documents).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de retenir la prestation qui s'élève à **2 880.00 € TTC**, qui consiste, à réaliser une analyse de la situation existante et à établir une stratégie, sous forme de cartographie.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents utiles à ce dossier.

DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX
VIDEO PROTECTION DU BOURG DE LONRAI
DBLONRAI2020-004

La commune de Lonrai souhaite mettre en œuvre un système de vidéo protection, afin de renforcer les moyens de prévention et de sécurité dans le Bourg. Les travaux estimés à 31 514.87 € HT, soit 37 817.85 € TTC sont susceptibles d'être éligibles à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (catégorie 2.2.1).

Type de financement	Libellé subvention	Montant	Taux
ETAT	DETR	12 605.95 €	40%
ETAT	DSIL	12 605.95 €	40 %
AUTOFINANCEMENT	Fonds propres/Emprunt	6 302.97 €	20%
	TOTAL HT	31 514.87 €	100%
	TOTAL TTC	37 817.85 €	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la mise en œuvre d'un système de vidéo protection dans le Bourg.
- **S'engage** à inscrire les crédits nécessaires en section investissement.
- **Autorise** le Maire à solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoire Ruraux 2020 au taux maximum de **40%**, soit **12 605.95 €**.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

DEMANDE DE DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL POUR LA VIDEO PROTECTION DU BOURG DE LONRAI
DBLONRAI2020-005

La commune de Lonrai souhaite mettre en œuvre un système de vidéo protection, afin de renforcer les moyens de prévention et de sécurité dans le Bourg. Les travaux estimés à 31 514.87 € HT, soit 37 817.85 € TTC sont susceptibles d'être éligibles à la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local.

Type de financement	Libellé subvention	Montant	Taux
ETAT	DSIL	12 605.95 €	40 %
ETAT	DETR	12 605.95 €	40%
AUTOFINANCEMENT	Fonds propres/Emprunt	6 302.97 €	20%
	TOTAL HT	31 514.87 €	100%
	TOTAL TTC	37 817.85 €	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la mise en œuvre d'un système de vidéo protection dans le Bourg.
- **S'engage** à inscrire les crédits nécessaires en section investissement.
- **Autorise** le Maire à solliciter une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local 2020 au taux maximum de **40%**, soit **12 605.95 €**.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

DEMANDE DE DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL POUR LA MISE AU NORME ET LA SECURISATION DU CITY STADE DANS LE CADRE DE L'UTILISATION SCOLAIRE
DBLONRAI2020-006

La commune de Lonrai souhaite la mise au norme et la sécurisation du revêtement du city stade, afin de garantir une utilisation sécurisée dans le cadre de l'utilisation scolaire. Les travaux estimés à 20 164.28 € HT, soit 24 197.14 € TTC sont susceptibles d'être éligibles à la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local.

Type de financement	Libellé subvention	Montant	Taux
ETAT	DSIL	16 131.42 €	80 %
AUTOFINANCEMENT	Fonds propres/Emprunt	4 032.85 €	20%
	TOTAL HT	20 164.28 €	100%
	TOTAL TTC	24 197.14 €	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la mise aux normes et la sécurisation du revêtement du city stade dans le cadre de l'utilisation scolaire.
- **S'engage** à inscrire les crédits nécessaires en section investissement.
- **Autorise** le Maire à solliciter une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local 2020 au taux maximum de **80%**, soit **16 131.42 €**.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

DEMANDE DE DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL POUR LE REMPLACEMENT DES CHAISES A LA SALLE L'ECLAT

Après avoir pris les renseignements auprès des services de la Préfecture, cet investissement est non éligible au DSIL.

ECLAIRAGE SECURITE ROND-POINT RD2

Par mail du 9 décembre 2019, la commune a été interpellée par le manque de sécurité des enfants prenant le bus à l'arrêt situé au rond-point de la RD2. L'abribus en direction de Cuissai n'est pas éclairé, ni le passage piéton leur permettant de le rejoindre. Un rendez-vous a eu lieu avec les services compétents de la Communauté Urbaine d'Alençon le 7 janvier dernier. Une réunion sera organisée avec le Département et la CUA prochainement pour envisager la programmation de ces travaux.

PROJET DE METHANISATION

Un dossier de projet d'implantation de méthanisation est en cours d'instruction.

RESEAU PLUVIAL LA GAUCHERIE

Suite aux fortes précipitations du 20 décembre 2019, des inondations ont été constatées sur les secteurs des Vallées et de la Gaucherie. Une habitation à la Gaucherie a été impactée, dû au remplissage de la pompe de refoulement par les eaux pluviales, qui par un trop plein a renvoyé vers l'habitation par le siphon de la douche relié au réseau public d'eaux usées.

Des travaux temporaires ont été réalisés ce même jour par la commune de Lonrai et Eaux de Normandie (merlon et débouchage de buse). A ce jour, il n'y a plus d'écoulement dans l'habitation lors de précipitations.

Monsieur le Maire informe qu'il y aura lieu de prévoir en 2020 la programmation de travaux pour refaire entièrement le busage sur ce secteur.

Vincent DOUVENOULT demande s'il est possible de relever cette pompe de refoulement qui est de la compétence de la Communauté Urbaine d'Alençon (CUA).

Monsieur le Maire informe qu'un rendez-vous a eu lieu ce mardi 14 janvier avec les services de la CUA et Eaux de Normandie, pour envisager une solution et répondre aux personnes sinistrées qui ont adressé un courrier en recommandé le 03 janvier 2020 à la commune de Lonrai, la CUA et Eaux de Normandie, sollicitant la pose d'un clapet.

LIMITATION DE LA VITESSE RUE DE LA CUISSAYE

L'ensemble des membres présents est favorable à la limitation de la vitesse à 50km/h dans la partie comprise entre les Sainfoins et la Cuissaye.

Le projet initialement évoqué de régler l'ensemble de la commune à 50km/h et les lotissements à 30km/h, doit faire l'objet d'un inventaire de panneaux à investir, mais aussi de prendre attache auprès des services compétents du Département pour respecter la réglementation et l'implantation.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Matériel portatif espaces verts** : Une demande de subvention au titre du FIPHFP est en cours d'instruction, en collaboration avec le Centre de Gestion de l'Orne. Cette demande est susceptible d'être éligible à hauteur de 50% pour un montant HT d'investissement de 5 682.50 €.
- **Agenda** : prochaine réunion de conseil municipal en février (date non fixée).

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance publique du Conseil Municipal à 20 heures.

DELIBERATIONS

DBLONRAI2020-001 *Subvention DETR sécurisation traversée Beaubourdel-la Cuissaye (phase 2)*

DBLONRAI2020-002 *Mission de maîtrise d'œuvre pour la sécurisation de la traversée Beaubourdel-la Cuissaye avec Orne Métropole (section 1)*

DBLONRAI2020-003 *Mission pour l'étude d'établissement d'un schéma directeur des liaisons douces avec Orne Métropole*

DBLONRAI2020-004 *Subvention DETR vidéo protection*

DBLONRAI2020-005 *Subvention DSIL vidéo protection*

DBLONRAI2020-006 *Subvention DSIL sol terrain multisport*

Sylvain LAUNAY

Vincent DOUVENOULT

Fabrice RADIGUE

Anne GUIHAIRE

David MARY

Pierre LE CLERC

Isabelle GUIMONT

Fanny REY